



En exercice : 58

Présents : 48

Votants : 51

Le Treize Novembre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 7 novembre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUE Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	FRABOUL Yannick, suppléant
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	/
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
	/
CUILLÉ	GOHIER Odile, titulaire
DENAZÉ	BASLÉ Jérôme, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BERSON Christian, titulaire
GASTINES	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA BOISSIÈRE	LECOT Gérard, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROË	JULIOT Thierry, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
LA SELLE CRAONNAISE	BRÉHIN Colette, titulaire
LAUBRIÈRES	CHANCEREL Philippe, titulaire,
LIVRÉ LA TOUCHE	/
MÉE	CHAMARET Richard, titulaire
MÉRAL	GENDRY Daniel, titulaire
NIAFLES	RESTIF Vincent, titulaire
POMMERIEUX	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
QUELAINES ST GAULT	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENNAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
RENAZÉ	/
SENONNES	CLAVREUL Yannick, titulaire
SIMPLÉ	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST AIGNAN S/ROË	GAUCHER Olivier, titulaire
ST ERBLON	BOURBON Aristide, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	GILLES Pierrick, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	BEUCHER Clément, titulaire
ST POIX	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	BEDOUET Gérard, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	

Étaient excusés : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), BANNIER Géraldine (Courbeveille), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), GARBE Pascale (Méral), BARBÉ Béatrice (Senonnes),

Étaient absents : VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), BAHIER Alain (Mée)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Laurence MANCEAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de Guébriant, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-11/144 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Séance du : 13 novembre 2023

**OBJET 2023-11/144 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ZAN – CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE**

M. Dominique **GUINHEUX**, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de l'administration générale, rappelle que la Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, publiée le 20 juillet 2023, institue la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols. Cette conférence est consultée sur la déclinaison des objectifs en matière d'artificialisation des sols et leur suivi, ainsi que sur l'identification des projets d'envergure nationale ou européenne et sur la liste des projets régionaux.

La Présidente du Conseil Régional propose une composition « sur mesure » de cette conférence régionale de gouvernance qui permet à chaque EPCI porteur d'un ScoT d'être représenté :

Composition « sur mesure » proposée : 120 membres votants, 19 membres siégeant à titre consultatif

Membres votants : 120

- La Présidente du Conseil régional ou son représentant
- 14 élus régionaux ou leur représentant
- Les 71 Présidents d'EPCI ou leur représentant
- **Les 14 Présidents des structures porteuses de SCOT ou leur représentant (hors SCOT mono EPCI)**
- Le Président de la Conférence Régionale des SCOT
- 16 Maires : 1 en PLU et 1 en RNU par département qui seront désignés en lien avec les 5 Associations départementales de Maires et Présidents de communautés :
 - 1 par département désigné en lien avec les 5 Associations départementales des Maires ruraux de France
 - Le Maire de l'Île d'Yeu ou son représentant
 - 3 représentants de l'Etat désignés par le Préfet de Région

Membres siégeant à titre consultatif : 19

- 5 Présidents des Départements ou leur représentant
- 4 Présidents des PNR ou leur représentant
- Président du CESER ou son représentant
- 3 Présidents des Agences d'urbanisme ou leur représentant
- 3 Présidents des EPF ou leur représentant
- 3 Présidents des Chambres Consulaires ou leur représentant

**Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire du 23 octobre 2023,
Vu l'avis favorable du bureau du 23 octobre 2023,**

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :
A l'unanimité (51 votants),**

- ⇒ **EMET** un avis favorable sur la composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols de la Région des Pays de la Loire.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 21 novembre 2023*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231113-DELIB202311144-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2023

Affichage : 24/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



*Le secrétaire de séance,
Bertrand de GUÉBRIANT*

